

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2025**

Session ordinaire du conseil tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 4 août 2025 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Est également présente monsieur Jean-Charles Bellemare, directeur général par intérim.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance extraordinaire du 12 mai 2025
- 2) Séance extraordinaire du 21 mai 2025
- 3) Séance extraordinaire du 27 mai 2025

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois
- 2) Rapport d'activités financières sommaire au 31 juillet 2025
- 3) Paiement de facture à Transport et Excavation Jocelyn Ménard
- 4) Paiement de facture à Clôtures et Rampes DB
- 5) Paiement de facture à Les Carrières St-Dominique
- 6) Rapport d'activités RH
- 7) Dossier RH
- 8) Transfert du système informatique – suivis
- 9) Signature des effets bancaires
- 10) Liste des immeubles en vente pour non-paiement des taxes municipales - 2025

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Rapports mensuels
- 2) Demande de dérogation mineure 23-DM-01
- 3) Demande de dérogation mineure 23-DM-02
- 4) Participation au programme de logements abordables
- 5) Engagement à fournir la contribution du milieu
- 6) Gratuité d'un terrain pour le projet de logements abordables – le cas

échéant

- 7) Délégation pour un projet d'appel d'offres pour un clé en main de construction de logements abordables
- 8) Participation de la Ville de Cookshire-Eaton au *Programme d'entente au patrimoine 2024-2027*

H. Communications et vie communautaire

- 1) Demande d'adhésion à la Chambre de commerce du Haut-Saint-François

I. Travaux publics

- 1) Rapport 2024 - Stratégie municipale d'économie d'eau potable
- 2) Octroi d'un contrat de fourniture d'équipement de déneigement
- 3) Offre de services – Travaux de carottages sur la rue Bibeau
- 4) Offre de services de Solmatech – PAVL
- 5) Conversion des lumières du DEL – Permission de voirie
- 6) Modification au taux d'intérêts – emprunt pour l'achat d'un camion

J. Varia

- 1) Rapport des cadets de la Sureté du Québec
- 2) Congrès de la Fédération québécoise des municipalités
- 3) Réparation de la rue O'Neil
- 4) Rue Meunerie et rue de l'Eau

K. Période de questions

L. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture par le maire et président d'assemblée

Le maire souhaite la bienvenue à tous à la séance ordinaire du conseil municipal du 4 août 2025.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2025-08-0359

Il est proposé par Roger Thibault, appuyé par Marcel Charpentier, et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2025 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance extraordinaire du 12 mai 2025

Résolution 2025-08-0360

Il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Josée Pérusse, et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 mai 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Séance extraordinaire du 21 mai 2025

Résolution 2025-08-0361

Il est proposé par Roger Thibault, appuyé par Cindy Duquette, et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mai 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Séance extraordinaire du 27 mai 2025

Résolution 2025-08-0362

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Cindy Duquette et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mai 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

Nom du de.la citoyen.ne	Sujet
Karine Bolduc	Plainte au sujet d'un membre du conseil, feu de la meunerie.

E. Correspondance

Aucun sujet n'est soulevé.

F. Administration générale et financière

1) Comptes du mois.

Résolution 2025-08-0363

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 4 août 2025;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses qu'il autorise en vertu de son règlement de délégation de pouvoir en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Jean-Marc Dickenson, et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Rapport d'activités financières sommaire au 31 juillet 2025.

Pas de rapport ce mois-ci.

3) Paiement de facture à Transport et Excavation Jocelyn Ménard

Résolution 2025-08-0364

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Cindy Duquette et résolu d'autoriser le paiement au montant de 15 050,23 \$ (taxes incluses) à l'entreprise Transport et Excavation Jocelyn Ménard inc, pour des travaux de nivelage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Paiement de facture à Clôtures et Rampes DB

Résolution 2025-08-0365

Il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement au montant de 14 199,41 \$ (taxes incluses) à l'entreprise Clôtures et Rampes DB pour l'installation de clôture à l'écocentre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Paiement de facture à Les Carrières St-Dominique

Résolution 2025-08-0366

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Daphnée Raymond et résolu d'autoriser le paiement au montant de 14 325,89 \$ (taxes incluses) à l'entreprises Les Carrières St-Dominique, pour l'achat de blocs de béton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Rapport d'activités RH.

Le directeur général dépose le rapport d'activité de la responsable des ressources humaines.

7) Dossier RH

Point reporté à la fin de la rencontre.

8) Transfert du système informatique – suivis

Le directeur général fait un rapport du suivi du dossier de transfert du système informatique de la MRC à la Ville.

Il dépose le rapport de délégation de dépenses, conformément à l'alinéa f) de l'article 21 du *Règlement numéro 372-2025 relatif à la délégation de certains pouvoirs, au contrôle et au suivi budgétaire, à la gestion de la dette et à l'excédent de fonctionnement non affecté*, pour les factures suivantes du fournisseur Tech-Nic réseau inc.:

Facture	Montant (tx incluses)
Licences Office 365	2 910,36 \$
Licences Datto (backup)	542,11 \$ (par mois)
Pare-feu	2 928,36 \$

Résolution 2025-08-0367

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Cindy Duquette et résolu d'adopter le rapport de délégation de dépenses du directeur général par intérim pour le dossier de transfert informatique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Signature des effets bancaires

Résolution 2025-08-0368

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Marcel Charpentier et résolu qu'à compter du 4 août 2025, tous les chèques et ordres de paiement de la Ville de Cookshire-Eaton soient tirés au nom de la municipalité et signés par monsieur le maire Mario Gendron et par la trésorière, Madame Jessica Shank ;

QU'en cas d'absence ou d'incapacité du maire, par le maire suppléant, M Jean-Marc Dickenson ;

QU'en cas d'absence ou d'incapacité de la trésorière, par monsieur le directeur général par intérim, Jean-Charles Bellemare;

QUE la présente annule toutes les autorisations précédentes de même nature et pour les mêmes objets;

QUE cette résolution soit transmise à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Liste des immeubles en vente pour non-paiement des taxes municipales - 2025

Résolution 2025-08-0369

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Ville de transmettre au bureau de la MRC du Haut-Saint-François, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal* et les articles 511 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Marcel Charpentier et résolu :

QUE la trésorière transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC du Haut-Saint-François la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal* et aux articles 511 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire des Haut-Cantons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Aménagement et urbanisme

1) Rapports mensuels

Le directeur général par intérim dépose les rapports mensuels du service d'inspection et d'urbanisme.

2) Demande de dérogation mineure 23-DM-01

Résolution 2025-08-0370

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à séparer une maison de la terre agricole dans le but de vendre la parcelle agricole à une tierce personne ;

CONSIDÉRANT QUE la demande spécifique vise la création d'un lot de 4012 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 319-2023 exige un minimum de 5000 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT QUE la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) est favorable à une demande de droit acquis pour une superficie inférieure à 5000 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande devra tout de même être soumise à l'approbation de la CPTAQ ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a émis son approbation à la présente demande ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Marcel Charpentier, et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

D'autoriser la dérogation mineure 23-DM-01, conditionnelle à l'approbation de la CPTAQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Demande de dérogation mineure 25-DM-02

Résolution 2025-08-0371

CONSIDÉRANT QUE le projet vise la construction d'un garage isolé en cours avant ;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement du bâtiment principal sur le lot pose des contraintes importantes afin de pouvoir construire un bâtiment secondaire conforme au Règlement de zonage 286-2021 ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie du bâtiment projeté serait conforme à la réglementation existante ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a émis son approbation à la présente demande ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Josée Pérusse et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

D'autoriser la dérogation mineure 23-DM-02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Participation au programme de logements abordables

Résolution 2025-08-0372

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton reconnaît l'importance de soutenir le développement de logements abordables sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de logements abordables proposé par l'ORH du Haut-Saint-François vise à répondre à des besoins identifiés en matière d'habitation pour les populations à revenu faible ou modeste ;

CONSIDÉRANT QUE le projet requiert des mesures de soutien fiscal afin d'assurer sa viabilité financière à long terme ;

CONSIDÉRANT QUE le projet recevra une aide gouvernementale ayant comme condition une contribution financière du milieu représentant 40% de la valeur de la subvention versée;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite encourager la réalisation de ce projet par l'octroi d'un congé de taxes foncières municipales, à l'exception des taxes de services (ex. : eau, égouts, déchets), et d'un terrain cédé pour le projet selon les modalités suivantes :

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Cindy Duquette et résolu d'autoriser :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton confirme sa participation au programme de soutien fiscal pour le projet de logements abordables porté par l'ORH du Haut-Saint-François ;

QUE la municipalité s'engage à verser sa contribution en terrain et congé de taxes ;

QUE la municipalité accorde un congé de taxes foncières municipales, à l'exclusion des taxes de services, pour une durée initiale de 10 ans à montant fixe, basé sur le montant de taxes foncières applicable à la première année d'imposition suivant la construction ou l'occupation du projet ;

QUE pour les années subséquentes, un congé partiel de taxes foncières pourra être accordé, sur une base annuelle, pour un maximum de VINGT-CINQ (25) ans au total et dégressif, selon un pourcentage d'exemption ajusté afin d'assurer la viabilité financière du projet, à être déterminé en collaboration avec l'ORH du Haut-Saint-François et soumis à l'approbation du conseil municipal ;

QUE toute entente à cet effet devra faire l'objet d'une convention écrite entre la municipalité et le promoteur du projet, précisant les modalités du congé fiscal, les obligations des parties, ainsi que les conditions de maintien de l'exemption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Engagement à fournir la contribution du milieu

Résolution 2025-08-0373

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite contribuer activement à la lutte contre la crise du logement et soutenir le développement de logements sociaux et abordables sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le projet de développement de logements sociaux

regroupant plusieurs municipalités de la région est porté par l'Office régional d'habitation du HSF (ORH HSF);

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet nécessite une contribution du milieu, laquelle peut prendre la forme d'un crédit de taxes, d'un partenariat privé ou d'une levée de fonds;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Cindy Duquette et résolu d'autoriser :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton :

1. Confirme son engagement à fournir une contribution du milieu de 40% la valeur de la subvention obtenue, notamment par :
 - Un crédit de taxes foncières pour les logements construits;
 - Ou un partenariat avec des acteurs privés;
 - Ou encore la participation à des campagnes de levée de fonds;
2. Soutient activement le projet régional de construction de logements sociaux et abordables;
3. Mandate la direction générale pour collaborer avec l'ORH HSF à la mise en œuvre des actions nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Gratuité d'un terrain pour le projet – le cas échéant

Résolution 2025-08-0374

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton détient deux terrains aptes à accueillir un projet de 9 logements sociaux, l'un situé sur la rue des Boisés (lot 6 689 516) et l'autre sur la rue de la Station (lot 6 555 695) ;

CONSIDÉRANT QUE la cession dudit terrain à l'ORH HSF est une contribution essentielle à la faisabilité financière du projet ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Cindy Duquette et résolu d'autoriser :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton :

1. Confirme son intention de céder à titre gratuit à l'ORH HSF les terrains mentionnés en préambule ;
2. Autorise la cession à la valeur équivalente aux coûts de développement du terrain, laquelle sera considérée comme faisant partie intégrante de la contribution du milieu ;
3. Mandate la direction générale par intérim pour entamer les démarches juridiques et administratives nécessaires à la cession du terrain à l'ORH HSF.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Délégation pour un projet d'appel d'offres pour un clé en main de construction de logements abordables

Résolution 2025-08-0375

CONSIDÉRANT QUE la réalisation efficace et rapide du projet de logements sociaux nécessite une formule de construction « clé en main »;

CONSIDÉRANT QUE le mandat à une firme d'architectes permettra la préparation des documents pour un appel d'offres en ce sens;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Cindy Duquette et résolu d'autoriser :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton :

1. Appuie la démarche de l'ORH HSF visant à octroyer un mandat à une firme d'architectes pour la préparation des plans et devis nécessaires au lancement d'un appel d'offres pour un projet de construction clé en main;
2. S'engage à collaborer avec l'ORH HSF dans le cadre de cette étape;
3. Autorise la direction générale à signer tout document requis en lien avec ce mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Participation de la Ville de Cookshire-Eaton au *Programme d'entente au patrimoine 2024-2027*

Résolution 2025-08-0376

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Cindy Duquette et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton signifie son intérêt de participer au *Programme d'entente au patrimoine 2024-2027*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H. Communications et vie communautaire

- 1) Demande d'adhésion à la Chambre de commerce du Haut-Saint-François

Résolution 2025-08-0377

Il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Josée Pérusse et résolu d'autoriser l'adhésion à la Chambre de commerce du Haut-Saint-François pour un montant de 344,93 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Travaux publics

- 1) Rapport 2024 - Stratégie municipale d'économie d'eau potable

Résolution 2025-08-0378

Il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Daphnée Raymond et résolu que le conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le Rapport 2024 - Stratégie municipale d'économie d'eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Octroi d'un contrat de fourniture d'équipement de déneigement

Résolution 2025-08-0379

CONSIDÉRANT QU'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'équipement de déneigement pour un camion 6 roues.

Soumissionnaires	Prix (taxes en sus)
Robitaille équipement	78 957,02 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du Chargé de projets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel appuyé par JM et résolu d'adjuger le contrat pour l'achat d'équipement de déneigement au montant de 78 957,02 \$ (taxes applicables en sus) à Équipement Robitaille, conformément au résultat de l'appel d'offres no.2025-07-09.

Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Offre de services – Travaux de carottages sur la rue Bibeau

Résolution 2025-08-0380

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite effectuer des travaux de resurfaçage sur la rue Bibeau ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite faire du carottage préalablement aux travaux afin de s'assurer de l'absence d'amiante ;

CONSIDÉRANT l'offre de services de l'entreprise Solmatech de 6 500,48 \$, taxes en sus ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Chargé de projets ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu d'accepter l'offre de services professionnels de l'entreprise Solmatech pour les travaux de carottage sur la rue Bibeau pour vérifier la présence d'amiante, au montant de 6 500,48 \$, avant taxes applicables.

Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Offre de services modifiée de Solmatech – PAVL

Résolution 2025-08-0381

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton a adopté la résolution 2025-05-0274, octroyant un contrat de surveillance de travaux à l'entreprise Solmatech, conformément à une soumission datée du 21 mai 2025, pour un montant de 26 615,15 \$, taxes en sus ;

CONSIDÉRANT QUE des délais de travaux et des quantités supplémentaires de matériaux ont dû être analysés, entraînant des coûts supplémentaires en services professionnels de surveillance ;

CONSIDÉRANT l'offre révisée de Solmatech est chiffrée à 36 019,14 \$, soit un coût additionnel de 9 379,50 \$;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses liées à ces travaux seront subventionnés à 80 % par le *Programme d'aide à la voirie locale* (PAVL) ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Marcel Charpentier et résolu :

D'accepter l'estimation révisée de Solmatech par rapport à l'offre de services initiale à un montant total de 36 019,34\$ avant taxes afin de complètement finaliser le contrôle qualitatif des matériaux et la surveillance environnementale ;

D'autoriser une provision pour imprévus équivalente à 10 % de la prévision budgétaire recommandée, conformément aux dispositions législatives en matière de gestion contractuelle, soit un montant de 3 601,93 \$ (taxes en sus), afin de couvrir les frais divers pouvant survenir dans le cadre de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Conversion des lumières du DEL – Permission de voirie

Résolution 2025-08-0382

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton veut participer à la réduction des gaz à effet de serre ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville veut réduire son empreinte écologique ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville veut prendre un tournant vert ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Daphnée Raymond et résolu :

QUE la Ville reconnaisse qu'elle est propriétaire des équipements d'éclairage visés par la demande de permission de voirie demandée au ministère des Transports ;

QUE la Ville s'engage à assumer la responsabilité et les coûts de construction des travaux faisant l'objet de la présente ;

QUE la Ville a obtenu une attestation de conformité par un ingénieur de conversion des luminaires de propriété municipale en bordure du réseau routier sous la gestion du ministère des Transports ;

QUE la présente résolution soit transmise au ministère des Transports du Québec et à l'entreprise Energère ;

QUE la Municipalité s'engage à assumer les coûts et l'entière responsabilité de l'inspection, l'entretien et le paiement de la facture d'électricité de ces équipements d'éclairage.

D'autoriser le directeur général par intérim et le chargé de projets à signer pour, et au nom de la Ville, les documents nécessaires à l'avancement du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Modification au taux d'intérêts – emprunt pour l'achat d'un camion

Résolution 2025-08-0383

CONSIDÉRANT l'acquisition d'un camion 10 roues neuf et de ses équipements optionnels ;

CONSIDÉRANT le financement nécessaire pour le camion et ses équipements au montant de 238 973 \$ (taxes applicables en sus);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution 2025-07-0353, dans laquelle il est inscrit que le financement du camion à Crédit-Bail Spar au taux d'intérêt de 5.04 % sur 96 mois ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'abroger cette résolution, sous recommandation du Bureau de projets et de la trésorière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par le Josée Pérusse et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

D'abroger la résolution 2025-07-0353 ;

D'ADJUGER le contrat de financement à la Banque Toronto-Dominion (ici après appelée Banque TD) au taux de 5,15 % pour une période de 96 mois, conformément à sa soumission et aux documents d'appel d'offres, soit un emprunt au montant mensuel de 3 029.87 \$ (avant taxe) pour le camion 10 roues neuf et ses équipements optionnels ;

D'AUTORISER le directeur du Bureau de projets, M. René Lavigne, ou le chargé de projets, M. Michaël Gosselin, à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution ;

D'AUTORISER la trésorière Jessica Shank, ou le directeur général par intérim M Jean-Charles Bellemare, à signer les documents nécessaires à l'octroi du financement auprès de la Banque TD.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J. Varia

1) Rapport des cadets de la Sureté du Québec

Le maire dépose un résumé du rapport des cadets de la Sureté du Québec pour l'été 2025.

2) Congrès de la Fédération québécoise des municipalités

Les conseillères Daphné Raymond et Cindy Duquette démontrent leur intérêt à assister au congrès, ainsi que le maire Mario Gendron. Le tout demeure toutefois à confirmer.

3) Réparation de la rue O'Neil

La conseillère Josée Pérusse informe les membres du conseil que la rue O'Neil doit être réasphaltée rapidement.

4) Dossier de la Meunerie et problème d'approvisionnement de l'eau

Le conseiller Roger Thibault informe les membres du conseil du dossier de la meunerie, à la suite de l'incendie de la semaine dernière.

Il demande aussi que le problème d'approvisionnement en eau dans son district soit réglé.

K. Période de questions

Pas de question

À 19:57, le maire demande un huis-clos pour discuter du point suivant. Les citoyens quittent temporairement l'assistance et reviennent à 20:20.

Point F-

7) Dossier RH

Résolution 2025-08-0384

CONSIDÉRANT QUE le maire s'est prévalu des dispositions prévues à l'article 52 de la *Loi sur les cités et villes* et suspendu l'employée AD-RUEFRA ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'enquête administrative a été déposé au comité des ressources humaines pour analyse ;

CONSIDÉRANT QUE la démarche a été effectuée avec diligence et en suivant les recommandations des conseillers juridiques de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la conclusion du rapport est que l'employée ne peut continuer à travailler au sein de l'administration municipale ;

CONSIDÉRANT la recommandation en ce sens de la majorité des membres du comité des ressources humaines ;

CONSÉQUEMMENT,

Il est proposé :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton met un terme à son lien d'emploi avec l'employée AD-RUEFRA ;

QUE les membres du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton autorisent le maire et le directeur général par intérim à négocier une entente de terminaison d'emploi avec l'employée AD-RUEFRA.

Le vote est demandé :

Vote pour : 2

Vote contre : 4

RÉSOLUTION REJETTÉE

L. Levée de la séance

Résolution 2025-08-0385

Il est proposé par Josée Pérusse et résolu que la séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Jean-Charles Bellemare
Directeur général par intérim